



**Procès-verbal de la réunion du conseil
Le 14 janvier 2026 à 09 h 10**

Réunion ordinaire du conseil tenue dans la salle du conseil de la Municipalité rurale de Sainte-Anne
au 395, chemin Traverse le 14 janvier 2026.

OUVERTURE DE LA RÉUNION 9 h 10

Le préfet Richard Pelletier ouvre la séance à 9 h 10 en rappelant que nous sommes situés sur les terres du Traité n° 1, les terres traditionnelles des Anishinaabe, des Cris, des Oji-Cris, des Dakotas et des Dénés, et le lieu de naissance de la Nation Métisse.

PRÉSENCES

CONSEILLER	PRÉSENT	ABSENT
RICHARD PELLETIER, PRÉFET	X	
SARAH NORMANDEAU, QUARTIER 1	X	
KYLE WACZKO, QUARTIER 2	X	
PATRICK STOLWYK, QUARTIER 3		X
BRAD INGLES, QUARTIER 4	X	
ROBERT SARRASIN, QUARTIER 5		X
RANDY EROS, QUARTIER 6	X	

Étaient également présents :
Shelley Jensen, directrice générale
Tiana Bohémier, directrice des finances

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-01
conseillère Normandeau
conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 14 janvier 2026 soit adopté tel qu'il a été distribué et amendé pour ajouter la discussion sur Valley Fiber.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-02
conseiller Eros
conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 décembre 2025 soit adopté tel que distribué.

ADOPTÉE

FINANCES

Liste des chèques

2026-03
conseillère Normandeau
conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE les chèques numérotés 20250445 à 20260022 et les transferts électroniques de fonds numérotés 202501236 à 202600039 (inclusivement) pour la somme de 397 992,61 \$ soient approuvés pour paiement.

ADOPTÉE

États financiers

2026-04
conseiller Eros
conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE les états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2025 soient approuvés et adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE

À 9 h 20, Kevin Medeiros, directeur des opérations, se joint à la réunion.

TAXervice - contrat (2026 - 2028)

2026-05
conseiller Waczko
conseiller Eros

ATTENDU QUE la *Loi sur les municipalités* exige que la municipalité mène chaque année des procédures de recouvrement de taxes;

ATTENDU QUE le conseil estime qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'engager Taxervice Inc. pour gérer le recouvrement des arriérés de taxes en son nom;

IL EST DONC RÉSOLU que la M. R. de Sainte-Anne engage Taxervice Inc. pour gérer le recouvrement des arriérés de taxes au nom de la municipalité pour une durée de 3 (trois) ans (2026-2028);

IL EST AUSSI RÉSOLU que la directrice soit et est par la présente autorisé à signer la lettre de mission de Taxervice Inc. au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX

Rencontre avec la M. R. de La Broquerie

AFFAIRES EN COURS - aucune.

AVIS DE MOTION/PÉTITIONS - aucune

PROCÈS-VERBAUX ET QUESTIONS DES COMITÉS

Procès-verbal de la réunion du comité plénier - 16 décembre 2025

2026-06
conseiller Waczko
conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité plénier du 16 décembre 2025 soit adopté tel que distribué.

ADOPTÉE

Augmentation du coût de la vie 2026

2026-07
conseillère Normandeau
conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE le conseil fixe l'augmentation annuelle du coût de la vie à 3,3 % pour tous les barèmes salariaux de la M. R. de Sainte-Anne, conformément à la recommandation du comité plénier, résolution n° CotW-2025-57;

EST AUSSI RÉSOLU QUE cette augmentation soit appliquée rétroactivement au 1^{er} janvier 2026.

ADOPTÉE

Réunion du comité du D. U. L. de Richer - 7 janvier 2026

2026-08

conseiller Waczko

conseiller Eros

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité du D. U. L. de Richer du 7 janvier 2026 soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

DÉLÉGATION(S) - aucune.

AUDIENCES - aucune.

RAPPORTS DES DIRECTEURS DE SERVICES - Aucun.

ARRÊTÉS

Arrêté n° 2025-10 - Indemnités - 3^e lecture

2026-09

conseiller Ingles

conseillère Normandeau

IL EST RÉSOLU QUE l'Arrêté n° 2025-10 sur les indemnités versées aux conseillers soit adopté en troisième et dernière lecture tel qu'amendé au moment de la deuxième lecture et présenté;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les modifications de la rémunération prennent effet au 1^{er} janvier 2026.

CONSEILLER	EN FAVEUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT
RICHARD PELLETIER, PRÉFET	X			
SARAH NORMANDEAU, QUARTIER 1	X			
KYLE WACZKO, QUARTIER 2	X			
PATRICK STOLWYK, QUARTIER 3				X
BRAD INGLES, QUARTIER 4	X			
ROBERT SARRASIN, QUARTIER 5				X
RANDY EROS, QUARTIER 6	X			

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Réunion AMBM sur Notre avantage bilingue

2026-10

conseillère Normandeau

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE le conseil soit autorisé à assister à la réunion AMBM, Notre avantage bilingue, le 22 janvier 2026, à Winnipeg, tous les frais associés étant pris en charge.

ADOPTÉE

Demande de subvention programme MB CRP - approuvée

2026-11

conseillère Normandeau

conseiller Waczko

ATTENDU QUE la MR de Sainte-Anne ATTENDU QUE la M. R. de Sainte-Anne a demandé une contribution financière dans le cadre du programme Manitoba Growth, Renewal and Opportunities for Municipalities (MB GRO) pour notre projet de renouvellement du service d'incendie, qui consiste en l'acquisition de trois véhicules d'incendie modernes pour remplacer et améliorer notre flotte vieillissante, ainsi que de nouveaux outils de désincarcération JAWS of Life;

ATTENDU QU'une lettre de l'honorable Glen Simard, ministre des Relations avec les municipalités et le Nord, a confirmé que notre projet avait été approuvé pour recevoir jusqu'à 1,7 million de dollars pour cette initiative;

IL EST RÉSOLU QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'accord de contribution.

ADOPTÉE

Programme d'alerte d'urgence AlertMB

2025-12

conseiller Ingles

conseillère Normandeau

ATTENDU QUE l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba (OMU) offre aux autorités locales la possibilité de participer à AlertMB, le système d'alerte d'urgence du Manitoba;

IL EST RÉSOLU QUE la M. R. de Sainte-Anne participe à AlertMB, le système d'alerte d'urgence du Manitoba.

ADOPTÉE

Résolution de l'AMM n° 06-2018

À titre d'information uniquement.

Demande d'accord concernant des arriérés d'impôts

2026-13

conseiller Ingles

conseiller Waczko

ATTENDU QU'une demande a été reçue de la part du propriétaire du rôle 34910 pour conclure une entente avec la municipalité pour le paiement des taxes dues de 2024 à aujourd'hui, y compris toutes les pénalités et les frais encourus, et les coûts associés, afin d'éviter le processus formel de vente pour taxes impayées, ainsi que les coûts importants associés à ce processus juridique;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise la directrice générale à ratifier une entente pour le paiement des arriérés de taxes avec les propriétaires du rôle 34910 aux conditions suivantes :

1. que les condition de l'entente soient essentiellement les mêmes que celles présentés au conseil;
2. que les taxes impayées de 2024 et 2025 doivent être payées en totalité avant le 31 décembre 2026;
3. que les taxes de 2026 et 2027 doivent être payées en totalité avant le 31 décembre 2027;
4. que seuls les modes de paiement garantis soient acceptés (pas de chèques personnels).

ADOPTÉE

Prix annuels du bénévolat - Manitoba

Reportée.

Des fondations solides pour des collectivités saines et sécuritaires pour tous - demande de subvention

2026-14

conseiller Eros

conseiller Waczko

ATTENDU QUE le programme de subventions « Des fondations solides pour des collectivités saines et sécuritaires pour tous » de la province du Manitoba fournit une aide financière pour les projets d'infrastructure communautaire qui améliorent les espaces publics et les installations récréatives;

ATTENDU QUE le conseil reconnaît la nécessité d'améliorer les installations récréatives du parc Thurston dans l'intérêt des résidents et des visiteurs;

ATTENDU QUE le projet proposé comprend la construction d'un abri de pique-nique au parc Thurston afin d'améliorer l'accessibilité, la facilité d'utilisation et la jouissance du parc par la communauté;

ATTENDU QUE le conseil appuie la présentation d'une demande de subvention pour aider à financer ce projet;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le conseil municipal de la MR de Sainte-Anne autorise la soumission d'une demande au programme de subventions « Des fondations solides pour des collectivités saines et sécuritaires pour tous » de la province du Manitoba afin d'obtenir une aide financière pour la construction d'un abri de pique-nique au parc Thurston;

IL EST EN AUSSI RÉSOLU QUE le conseil s'engage à fournir la part municipale du financement et à assurer le fonctionnement et l'entretien continu de l'installation, si la demande de subvention est approuvée.

ADOPTÉE

Kevin Medeiros, directeur des opérations, quitte la réunion à 9 h 55.

Valley Fiber

Valley Fiber sera invitée à rencontrer le conseil pour faire le point sur l'avancement de son projet d'installation de l'internet à haut débit dans la M. R. de Sainte-Anne.

AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR

Le conseiller Eros n'était pas présent dans la salle au moment où cette résolution a été adoptée.

Entente de mise en valeur - CU n° 14-25- Antonius Hoitink

2026-15

conseiller Ingles

conseiller Waczko

ATTENDU QU'une audience publique a été tenue concernant l'ordre d'usage conditionnel n° 14-25 visant à autoriser une industrie à domicile pour la vente au détail et la réparation de véhicules d'occasion, située au 470, chemin Saint-Raymond, SE/SO 33-7-7E, dans une zone Agricole/Agricole usages mixtes/Protection de l'environnement;

ATTENDU QUE l'une des conditions d'approbation exige que le propriétaire foncier conclue une entente de mise en valeur avec la municipalité afin de répondre à diverses conditions opérationnelles, environnementales et spécifiques au site;

ATTENDU QUE le projet de mise en valeur a été préparé par la direction conformément aux conditions d'approbation et a été signé par le promoteur;

IL EST RÉSOLU que l'entente de mise en valeur pour l'usage conditionnel n° 14-25 soit approuvée tel que présenté;

IL EST AUSSI RÉSOLU que le préfet et la directrice générale soient autorisés à signer l'entente au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR PAR CONSENTEMENT

2026-16

conseillère Normandeau

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour par consentement, comprenant les 11 points suivants, soit adopté tel que distribué :

AMM - correspondance diverse

FCM - correspondance diverse

AMBM

Projet de loi C-233 « Loi visant à éliminer les échappatoires »

District hydrographique Seine-Rat-Roseau

CMRE

matériel du CMRE du Nord

communiqués de presse MB

Transport et Infrastructure MB - Stratégie d'investissement pluriannuelle

Vérificateur général du Manitoba

divers articles de presse

ADOPTÉE

HUIS CLOS

2026-17

conseillère Normandeau

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE le conseil se retire afin de se réunir en comité plénier, à huis clos, à 10 h 06, pour discuter des questions relatives à l'application d'arrêtés en vertu du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*.

ADOPTÉE

FIN DU HUIS CLOS

2026-18

conseiller Ingles

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion reprenne en session ordinaire à 10 h 54 et que toutes les informations discutées à huis clos soient gardées confidentielles jusqu'à ce qu'elles soient abordées à une réunion publique du conseil ou d'un comité.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-19

conseiller Ingles

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion ordinaire soit levée à 10 h 54.

ADOPTÉE

PROCHAINE(S) RÉUNION(S)

Réunion ordinaire de soirée

28 janvier 2026 à 18 h

Réunion ordinaire de journée

11 février 2026 à 9 h 10

Original signé par :

Original signé par :

Richard Pelletier
préfet

Shelley Jensen, CMMA
directrice générale